



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 février 2026

Salon international de l'agriculture – Rencontre entre la ministre et France Bois Forêt

À l'occasion du Salon international de l'agriculture, la ministre de la Transition écologique, Madame Monique Barbut, a rencontré mardi matin les représentants de France Bois Forêt sur le stand de la filière.

La filière forêt – bois remercie la ministre pour l'annonce de la réouverture immédiate du guichet « renouvellement forestier », mesure attendue et demandée de longue date par les professionnels. Cette réouverture permettra à la fois de finaliser les dossiers en attente et d'enregistrer de nouveaux dépôts. France Bois Forêt rappelle qu'il s'agit d'un dispositif pérenne, fondé sur un dépôt en continu, indispensable à la visibilité et à la stabilité des investissements.

S'agissant du cahier des charges relatif au renouvellement forestier, il a été convenu d'engager un travail collectif en vue de sa stabilisation et de sa simplification, avec un calendrier partagé pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2027. Ce délai de prévenance entre validation et application doit précisément permettre une appropriation effective par les acteurs de terrain et garantir la sécurité opérationnelle des projets. La filière est attachée au maintien de ce cadre, dans une logique d'amélioration et de simplification.

France Bois Forêt constate toutefois que le communiqué diffusé par le ministère n'est pas conforme aux échanges concernant le calendrier et présente certaines orientations comme arrêtées, alors même que le dialogue doit précisément permettre d'en débattre, afin d'en évaluer la pertinence.

La filière réaffirme que la politique forêt - bois doit s'inscrire dans un cadre stratégique structurant et concerté, notamment dans la perspective de la préparation d'un nouveau Programme national de la forêt et du bois (PNFB), attendu par l'ensemble des acteurs.

France Bois Forêt demeure pleinement mobilisée pour travailler avec les pouvoirs publics dans un esprit de responsabilité et de recherche de consensus pour une forêt multifonctionnelle.

Contact Presse : Sabrina Adam – s.adam@franceboisforet.fr – T : 06 16 72 67 92

A propos de France Bois Forêt :

France Bois Forêt est l'interprofession de la filière forêt-bois. Créée le 8 décembre 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts, elle fédère les organisations professionnelles de la filière et est reconnue comme interlocutrice par les pouvoirs publics sur les sujets forêt-bois. En concertation avec ses 24 organisations membres, France Bois Forêt met en œuvre des actions collectives de communication et de promotion de la forêt française et des usages du bois, de recherche, d'innovation et de développement.

Pour en savoir plus : franceboisforet.fr